

GROUPEMENT FRANÇAIS DES PERSONNES HANDICAPEES

PROMOUVOIR LE PARTAGE D'EXPERIENCES POSITIVES ET LA PARTICIPATION

CITOYENNE



Rapport d'Activité 2017

<i>Membres</i>		
<p>ADVOCACY France</p> <p>Association d'usagers en santé mentale médico-sociale et sociale</p>	<p>AFSEP</p> <p>Nouvelle Association Française des Sclérosés en Plaques.</p>	<p>AMI</p> <p>Association des Malades, Invalides et Handicapés</p>
<p>ANPIHM</p> <p>Association Nationale Pour l'Intégration des personnes Handicapées Moteurs</p>	<p>APAFH Finances</p> <p>Association Pour l'Aide au Handicap au sein du ministère des Finances</p>	<p>FDFA</p> <p>Femmes pour le Dire Femmes pour Agir</p>
<p>GIHP</p> <p>Groupe pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques</p>	<p>Collectif des Membres Individuels</p> <p>Membres du GFPH</p>	<p>Collectif des Associations locales</p> <p>Membres du GFPH</p>

A la mémoire de Maudy Piot



Membre de l'Organisation Mondiale
des Personnes Handicapées
<http://www.dpi.org/>

45 rue Riquet – appt. 664 – 75019 Paris
Tel : +33 (0)1 40 375 700
<http://gfph.dpi-europe.org/>
secretariat.gfph@dpieurope.org

Rapport d'Activité 2017

Sommaire

SOMMAIRE	2
RAPPORT D'ACTIVITE	3
VIE INTERNE DU GROUPEMENT.	3
REPRESENTATION EXTERIEURE DU GROUPEMENT	3
DANS LE MONDE	3
EN EUROPE.....	4
EN FRANCE	5
CONSEIL NATIONAL CONSULTATIF DES PERSONNES HANDICAPEES CNCPH.	5
COMITE D'ENTENTE	6
PAIREMULATION©.	6
RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS	7
ADIEU MAUDY	8
ANNEXES,	9

Rapport d'activité

du

Groupement Français des Personnes Handicapées.

Vie interne du Groupement.

En 2017, dans la ligne démocratique et participative qui l'anime le GFPH a tenu 4 Conseils d'Administration et une Assemblée Générale annuelle. Toutefois et compte tenu du vieillissement de ses administrateurs qui doivent tous surmonter, dans les transports comme à domicile et au travail, les barrières qui s'opposent quotidiennement à leur participation active, le recours aux moyens de téléconférence sont privilégiés et réduisent d'autant les moments de rencontres physiques. La présence des représentants des associations membres est trop souvent aléatoire et ne permet pas la tenue des nécessaires débats qui pourraient conduire à des prises de position plus fortes et plus régulières.

Les deux temps forts ont été cette année la sensibilisation des candidats à l'élection présidentielle en février et mars, et la tenue du premier séminaire de formation des Pairémulateurs fin juin.

Représentation extérieure du Groupement.

Dans le monde.

Toujours divisée entre les représentants qui soutiennent Javed Abidi, démis de ses fonctions de Président par un Conseil d'Administration Extraordinaire en juin 2015, et les administrateurs élus par l'Assemblée Générale du Caire en mars 2016, l'OMPH/DPI a fortement mobilisé l'action du GFPH, tant pour assurer les fonctions

minimales d'un secrétariat général et l'animation du site internet de l'Organisation, que pour tenter de lancer un processus de réconciliation à l'occasion de la Conférence des Etats Parties de la Convention (CDPH) à New York du 13 au 15 juin 2017, processus qui n'a malheureusement pu aboutir, principalement eu égard au non respect des engagements pris par Javed Abidi et ses représentants.

Point d'orgue de l'action internationale par et pour les personnes « handicapées », la Conférence des Etats Parties à la CDPH qui se tient chaque année au Siège des Nations Unies à New York, a permis d'y porter la voix de la Région Europe de l'OMPH/DPI et d'y faire reconnaître son rôle.

Jean-Luc Simon y a coprésidé le débat sur « les villes durables » et rencontré quelques uns des principaux représentants des mouvements de défense des droits des personnes handicapées dans le monde. Son premier constat a été d'y remarquer l'absence totale de représentant français, tant de l'Etat

Conférence des Etats Parties de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées, New York



que des associations, alors que la Belgique, la Finlande, l'Angleterre et l'Allemagne pour ne citer qu'eux, intègrent des représentants associatifs à leurs délégations officielles et organisent des moments de rencontre via leurs ambassades et/ou leurs représentants permanents à l'ONU. Cette distance, pour ne pas dire cette carence, de la France vis à vis de la CDPH est également remarquable dans l'absence de réponse aux courriers adressés sur ce sujet à la Secrétaire d'Etat Sophie Cluzel.

L'action internationale du GFPH en 2017 a été surtout celle de l'Hôte en accueillant deux membres éminents de l'OMPH/DPI, Sattar Dulal du Bangladesh et Tambo Camara de Mauritanie, un des Membres fondateurs de l'Organisation. En facilitant leurs mises en relation avec les bureaux concernés au Ministère des affaires étrangères, avec des associations françaises via le CFHE et européenne via le Forum Européen, le GFPH a tenu son rôle de membre actif de l'OMPH/DPI et confirmé la valeur de ses contributions.

En Europe

Le GFPH continue de faire vivre la Région Europe de l'OMPH, organisée depuis 2013 en association européenne sous statut local Alsace-Moselle. La représentation de la Région E.OMPH au Forum Européen est maintenant assurée par Giampiero Griffio, Italie, la trésorerie par Pierre Gyselnik, Belgique, le Secrétariat par Marica Miric, Croatie, la Vice Présidence par Dinah Radke, Allemagne, et la présidence toujours tenue par Jean-Luc Simon, France.

Les temps forts temps de l'action de la Région E.OMPH ont été :

1. La participation à l'Assemblée Générale du Forum Européen des Personnes Handicapées qui s'est tenue à Madrid du 12 au 15 mai 2017, avec la participation exceptionnelle de Sattar Dulal, OMPH/DPI Bangladesh.
2. La tenue d'une Assemblée Générale de la région E.OMPH à Zagreb, Croatie, les 15 et 16 octobre 2017, avec notamment l'adoption d'une motion concernant l'accueil des migrants.
3. La participation et l'intervention au Congrès International sur l'Associationnisme organisé par la COCEMFE, membre espagnol de l'OMPH/DPI, du 27 au 29 novembre 2017 à Almagro en Espagne.

Les membres de DPI à l'Assemblée Générale du Forum Européen des Personnes Handicapées, Madrid, mai 2017



Parlement Européen des Personnes Handicapées, Bruxelles, 6 décembre 2017



En France

Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées CNCPH.

Le GFPH a participé aux réunions plénières du CNCPH à 8 reprises, représenté tantôt par Vincent Assante, titulaire, et tantôt par Jocelyne Nouvet-Gire, suppléante, tandis que Sébastien Humbert a représenté le groupement en Commission emploi, Jean Luc Simon à la Commission questions européennes et internationales, et Thierry Kopernik à la Commission éducation.

Rappelons que, des associations membres du Groupement comme Advocacy France, l'AMI, le GIHP et l'ANPIHM siègent en leur propre nom au CNCPH, et partant dans diverses Commissions.

De septembre à décembre 2017 et au rythme d'une session par mois en moyenne, l'Association Pour l'Aide au Handicap au sein du ministère des Finances (APAHF), membre actif du GFPH, a participé à la Commission « Formation, Emploi ordinaire et adapté et Travail protégé » du CNCPH. Sébastien HUMBERT, Président de l'APAHF et Secrétaire Général du GFPH y représentait le Groupement.

De l'examen des Ordonnances portant réforme du code du travail pour le renforcement du dialogue social à celui du projet de décret portant diverses mesures relatives à la négociation de branche et professionnelle et à la négociation obligatoire en entreprise en passant par l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH), la Commission n'a pas ménagé ses efforts en 2017.

L'objectif gouvernemental affiché de parvenir à une meilleure insertion professionnelle des personnes dites handicapées et les propositions volontaristes de la Commission Emploi du CNCPH en la matière, entrent malheureusement parfois en contradiction avec l'absence de concertation effective avec ces instances consultatives. Il apparaît cependant indispensable que le GFPH continue à y être représenté afin de tenir en leur sein et aux côtés des autres associations, un rôle essentiel de « vigie ».

La commission Éducation suivie par Thierry Kopernik qui a pu entendre Madame BRION, de la Direction Générale de la Scolarité du Ministère de l'Éducation Nationale lors de son audition.

Pour l'année 2015/2016, 307 000 élèves reconnus handicapés ont été scolarisés au sein de l'Éducation Nationale, 158 000 élèves dans le primaire, 128 000 dans le second cycle et le reste réparti entre la formation professionnelle et le système éducatif agricole.

Une grosse chute est remarquée dans le secondaire entre la seconde et la terminale, 4% d'enfants reconnus en situation de handicap sur la totalité des enfants scolarisés dans le système éducatif.

Le GFPH s'est engagé pour participer à l'organisation de la conférence nationale de la famille sous l'autorité du Premier Ministre.

Comité d'Entente

Le Groupement a été représenté aux réunions du Comité d'entente à quelques reprises, soit par Vincent Assante soit par Jean-Luc Simon. Précisons aussi que l'ensemble des membres du Groupement participe, parfois de longue date, à ce Comité.

Pairémulation®.

Forte de l'annonce faite par la Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées, Sophie Cluzel, lors de sa première [intervention publique au 57e congrès de l'Unapei](#) le 2 juin 2017 à Nancy, « *Je renforcerai et faciliterai le plus possible la Pairémulation et l'auto détermination* », et sur la base du rapport de Denis Piveteau « Zéro sans solution » préconisant de « *prévoir un dispositif d'appui et de « guidance parentale », assurant un soutien d'information, de formation, d'aide à domicile et d'aide par les pairs* », la Pairémulation est devenue un objet d'intérêt nouveau pour les acteurs du secteur médicosocial et associatif. C'est ainsi que le Conseil d'Administration de la Croix Rouge Française a décidé son développement et lancé deux initiatives rattachées à la [Direction des Métiers et de la Formation](#) ; une *mission Pairémulation et Empowerment*, et le projet *Handeway* pour le développement d'une plateforme d'échange d'expériences sur internet. Dans le même sillage tracé par le rapport « zéro sans solution », l'[association PEP](#), gestionnaire d'un parc médicosocial de 850 à 900 établissements et services pour tout type de handicap de tout âge et sur tout le territoire français, souhaite y démarrer un programme de Pairémulation.

Des associations membres du GFPH s'engagent évidemment elles mêmes dans la Pairémulation, notamment l'ANPIHM qui s'appuie elle sur les Conseil de la Vie Sociale et donc auprès des personnes concernées.

La Pairémulation présentée au CNAM, 13 décembre 2017



Le paradoxe de cette reconnaissance est que ce déploiement de la Pairémulation s'ouvre par le chantier le plus difficile, celui qui concerne les personnes déjà institutionnalisées, alors que le but de la Pairémulation est d'intervenir en amont afin d'éviter au plus grand nombre le recours à des solutions de prise en charge au sein d'établissements de vie collective. **La première étape qu'il s'agit de franchir** avant de pouvoir répondre à ce nouveau chantier qui consiste à intervenir non plus seulement auprès des personnes concernées qui en font la demande, qu'elles soient parents ou adultes confrontés à des restrictions de leurs capacités, mais auprès de personnes qui vivent au sein d'établissement médicosociaux, **est celle de la formation des Pairémulateurs pour renforcer leurs connaissances du secteur médicosocial** et leurs compétences pour y intervenir dans le respect des règles et des professionnels qui y travaillent. C'est principalement à cette tâche que s'est attelé le GFPH en initiant un cycle de séminaires de formation dont le premier s'est tenu le 27 juin 2017 au Centre Mathis, Paris.

Cet intérêt pour le soutien par les pairs débouche également sur des demandes de formation de la part des Maison Départementales des Personnes Handicapées en direction de leurs personnels. Ce fut le cas le 19 septembre à Laon lors d'une intervention conduite par le Vice Président du GFPH via la l'institut de formation Kappa Cité.

Rencontres avec les partenaires associatifs.

Qu'elles soient membres ou non du GFPH, un grand nombre d'associations ont été rencontrées à l'occasion de leurs Assemblées Générales et de divers échanges sur la Pairémulation, l'application de la CDPH ou concernant de façon plus spécifique les femmes dont les conditions de vie sont affectées par les conséquences de leurs situations de handicap. Rédacteur de la partie du rapport des associations sur l'application de la CDPH en France, le GFPH a mis en perspective ses

relations qu'il entretient avec les mouvements pour la Vie Autonome (Independent Living Movement – IL) en France (CHA) et en Europe (ENIL) pour produire un analyse globale de l'application en France de l'Article 19 de la CDPH, « *Autonomie de vie et inclusion dans la société* ». Ce travail a été l'occasion d'une communication renforcée avec les membres du CFHE, membre Français du Forum européen des personnes handicapées, et la question se pose aujourd'hui du cadre et des conditions d'une collaboration plu régulière avec les membres de cette organisation en France.

Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes, **Maudy Piot**, Présidente FDFA et **Sophie Cluzel**, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes en situation de handicap



Présent aux Assemblées Générales de l'ANPIHM, d'Advocay France et aux Journées de l'APAHF, le GFPH a également assuré l'animation des débats de la Conférence " Femme, Santé, Handicap" organisée par FDFA, ainsi qu'une intervention au colloque sur les Droits culturels organisée au Sénat par la association CEMAFORE.

Ces rencontres avec les associations ont donné l'occasion d'un dernier échange avec Maudy Piot, présidente et animatrice infatigable de l'Association « Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir » (FDFA), malheureusement décédée quelques semaines plus tard le 25 décembre.

Ce compte rendu lui est dédié.

Adieu Maudy,

Ta dernière pirouette aura été de partir le jour qui marque l'arrivée du Christ et de nous laisser avec une gueule de bois non pas du fait de libations excessives mais assénée par l'annonce de ta disparition. Le grand vide que tu laisses est pourtant rempli de ton souvenir, de tes coups de gueule salvateurs et ton énergie qui semblait inépuisable jusqu'à ce que la grande faucheuse ne t'emporte, probablement jalouse de ce que tu donnais aux vivants et apportais aux survivantes, celles que tu défendais inlassablement en pourfendant les injustices et les violences dont elles sont victimes. De la nuit qui aurait voulu

t'enfermer tu savais t'extirper pour mettre au jour ce que subissent les femmes fragilisées et nombreuses sont celles qui y ont trouvé de nouvelles façon d'espérer. Le Groupement Français des Personnes Handicapées que tu as rejoint perd plus qu'une administratrice, tu laisses une équipe amputée d'une de ses actrices majeure, une emmerdeuse en or qui savait refuser et proposer, initier et condamner, s'enthousiasmer et alerter pour chaque jour faire naître de nouveaux horizons à dépasser, en un mot : vivre.

C'est ce que nous garderons de toi Maudy, quoiqu'il arrive : la lutte pour la dignité, le refus des violence faites aux mères, aux jeunes filles et à toutes celles que la vie aurait voulu mettre de côté et qui, grâce à toi et à celles qui suivent le chemin que tu as tracé, trouvent les moyens de rester vivantes et dignes.

Le 12 octobre 2017, à la Mairie du 20^{ème} Arrondissement, quand en plein combat contre la maladie tu poursuivais l'action pour l'accès de toutes à la santé.



Annexes

Rapport moral	9
L'APAHF Fête ses 30 ans.....	11
Répartition des activités	12
Forum « Femme, santé, handicap »	13
Publication	14
Répartition des activités	15

Rapport moral

Vincent Assante, Président

Le GFPH, comme d'ailleurs l'ensemble des différentes Associations, et donc vraisemblablement aussi les Associations membres du Groupement, est confronté à un véritable défi. Défi dont nous avons pressenti les raisons dans le Rapport Moral de l'année dernière.

En effet, l'an dernier à pareille époque nous écrivions : « Cela étant, le nouveau quinquennat ne s'ouvre pas sous les meilleurs auspices pour les personnes dites handicapées, que ce soit au plan général comme au plan particulier. » En ajoutant que « nous ne devons nourrir la moindre illusion quant à la possibilité qui sera offerte à cette majorité d'influer sur la politique gouvernementale ..., en particulier dans le contexte budgétaire actuel et de par les options politiques majeures du nouveau président de la république, d'annuler des mesures régressives prises au cours du quinquennat précédent. »

À présent, il faut se rendre à l'évidence, la politique régressive engagée il y a déjà quelques années se poursuit, que ce soit en matière d'accessibilité, de compensation, voire de ressources, pour n'aborder que ces 3 domaines là !

Après l'accessibilité des ERP en 2014/2015, voici que le projet de loi Élan, voté à l'unanimité par la majorité gouvernementale à l'Assemblée Nationale vient remettre en cause pour 90 % des logements neufs accessibles et immédiatement habitables sans travaux, l'accessibilité intérieure des appartements, réglementée à partir des années 75.

Au plan de la compensation, le second article de la PPL Berta remet en cause l'une des avancées de la loi de 2005 stipulant que le reste à charge ne soit pas supérieur à 10 % en cas d'achat d'aides techniques et autres travaux précisés. Ce que venait de confirmer le Conseil d'État à la suite d'un recours associatif, les gouvernements successifs se refusant à publier le décret ad hoc pour mettre en application cette décision législative.

Au plan des ressources, l'AAH dont on pouvait attendre une augmentation au 1er janvier 2018, n'augmentera qu'au 1^{er} novembre 2018 et 1^{er} novembre 2019, respectivement de 50 et 40 €, tandis que les 2 compléments d'AAH, non cumulables entre eux, accordés dans certaines situations seront fusionnés sur le montant le plus faible et que 350 000 personnes vivant en couple ne connaîtront aucune augmentation de cette allocation !

« Il va donc nous falloir agir », écrivions-nous l'an dernier. En ajoutant : « Mais pour que notre

Groupement soit efficace, encore faut-il que les Associations qui le composent montent en première ligne de manière collective à partir de leur domaine prioritaire d'intervention. Ce que nous avons eu bien du mal à réaliser encore cette année. Ce qui est regrettable dans un contexte où le Comité d'entente d'une part et où le Conseil national consultatif d'autre part, pour des raisons particulières pour chacun de ces comités, ne permet pas de faire entendre efficacement notre sensibilité particulière. »

De fait, les grandes Associations traditionnelles répandent leurs illusions parmi leurs adhérents, leurs sympathisants, et malheureusement bien au-delà, quant à une « *société inclusive* » qui serait en « *co construction* » avec les acteurs de la société civile, et donc du Mouvement associatif.

Et pourtant, les expressions de colère des personnes dites handicapées ou de leurs familles sont de plus en plus nombreuses devant les difficultés rencontrées de voir leurs droits reconnus, ce contrairement aux textes législatifs en vigueur et aux déclarations des Pouvoirs Publics dans leur ensemble !

De fait, que ce soit au sein du Groupement comme au sein du « *Collectif¹ qui ne dit pas son nom mais qui aimerait bien exister tout en n'y parvenant pas tant les réflexes des gènes associatifs rendent toute action collective extrêmement difficile à mettre en œuvre* », nous éprouvons les plus grandes difficultés à agir efficacement.

Et pourtant, les raisons naturelles de nos mécontentements respectifs n'ont pas disparu !

Il importe donc, me semble-t-il, qu'à l'instar de l'ANPIHM, le Groupement Français des Personnes Handicapées « *prenne acte de l'évolution des cadres d'expression de la population dans sa diversité et cherche à innover pour ouvrir aux personnes dites handicapées une perspective de rassemblement qui ne soit soumise ni aux diktats associatifs ni aux egos individuels de leurs divers représentants nationaux, mais qui permette aux personnes dites handicapées « en colère » de se constituer en Mouvement représentatif et efficace sans pour autant que chacun aliène sa liberté* ».

Vincent Assante. Président du GFPH.

¹ J'entends ici l'ANPIHM, le CDTHED, la CHA, le GFPH, HANDISOCIAL, et +

L'APAHF Fête ses 30 ans



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS



Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter



**L'APAHF fête ses 30 ans !
(1987-2017)**

Transcription simultanée des interventions par Système RISP
Traduction en langue des signes par M. Antoine BONNET

JOURNÉE D'ÉTUDE DE L'APAHF

19 OCTOBRE 2017

Programme réalisé avec l'aimable concours d'Andréa HUMBERT

Sous le haut patronage de

M. Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie et des Finances
M. Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics

Mme Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée des personnes handicapées.

« Europe et handicap »

9h00-9h30 :

Accueil des participants et propos introductifs par Sébastien HUMBERT.

Modérateur : M. Yann ECHINARD (Maître de Conférences à Sciences Po Grenoble)

Première table ronde (9h30-12h30) : La mise en application de la CIDPH ou « le difficile passage du rêve à la réalité ». Questions de la salle.

12h30-14h00 :

Buffet sur place, préparé et servi par le personnel de l'ESAT « LE COLIBRI ».

Seconde table ronde (14h00-16h30) :

ERASMUS n'est pas une année dans une vie mais bien une vie dans une année.

« Le monde entier est notre patrie à tous ». Erasme, Querela Pacis.

Questions de la salle.

Nos invités :

- Mme Emmanuelle GRANGE: Chef d'Unité à la Direction Générale de l'Emploi, des Affaires Sociales et de l'Inclusion à la Commission Européenne.
- M. Patrick GOHET : Adjoint au Défenseur des Droits en charge de la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité. Ancien Secrétaire Général d'Inclusion Europe.
- M. Alain FAURE : Administrateur du Conseil Français des Personnes Handicapées pour les questions Européennes (CFHE) et membre du Comité exécutif du Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH / EDF).
- M. Jean-Luc SIMON : DPI EUROPE / Organisation Mondiale des Personnes Handicapées (OMPH).
- M. Gaël CORON : Enseignant-chercheur au sein du Département de Sciences Humaines et Sociales de l'EHESS.
- M. Matthieu CHATELIN : Membre du Comité des jeunes du Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH / EDF), il nous fera partager son expérience à l'étranger en tant qu'étudiant en situation de handicap.

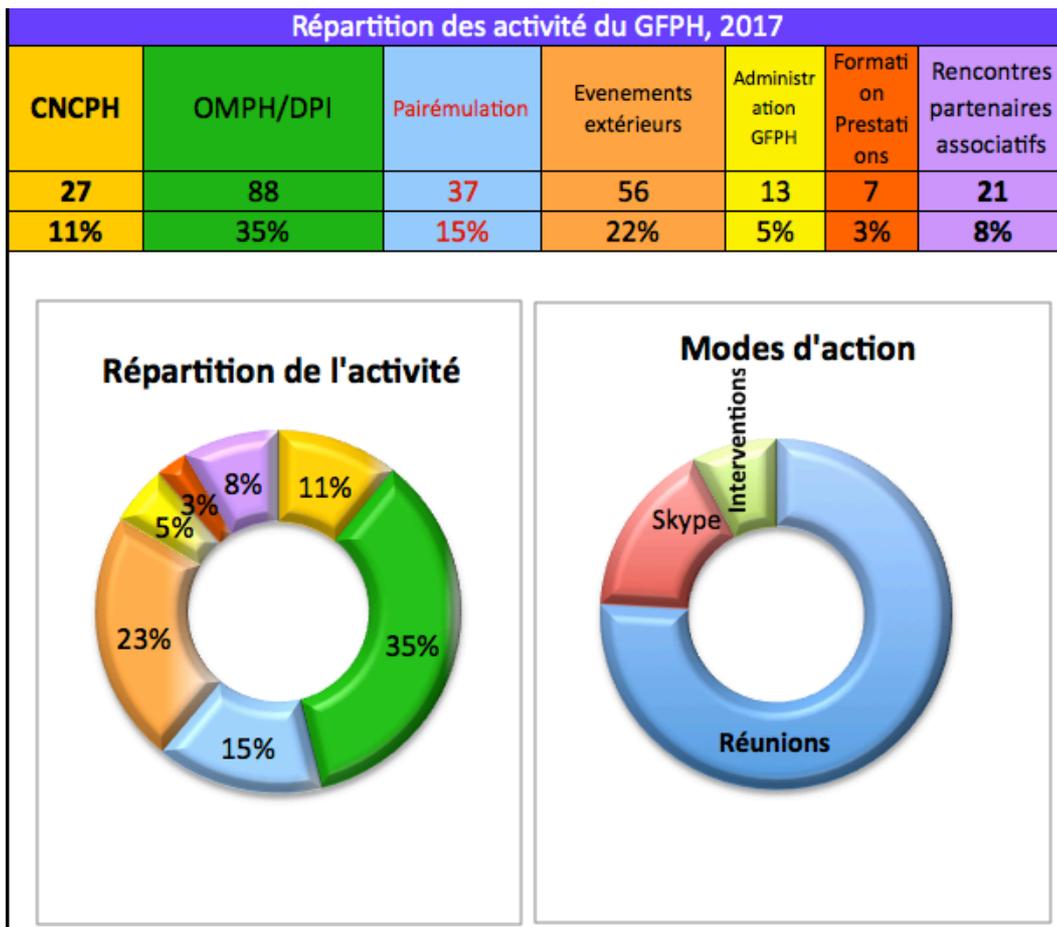
Surprise des 30 ans (16h30-17h30).

17h30 :

Allocution de clôture des débats par Emmanuelle GRANGE et Sébastien HUMBERT.

20h00 : Dîner Anniversaire au Restaurant panoramique de la Philharmonie de Paris : Le Balcon (221 avenue Jean JAURES Paris 19^{ème}). Réservations sur inscriptions, clôturées depuis le 11 octobre 2017.

Répartition des activités



Forum « Femme, santé, handicap »

Mairie du 20ème arrondissement
6, place Gambetta - 75020 PARIS
9h00 - 18h00

C'est Frédérique Calandra, Maire du 20ème arrondissement, qui accueillera le 12 octobre prochain dans sa mairie le 8ème forum national organisé par FDFa. Consacrée à la thématique « Femme, Santé, Handicap », cette journée de réflexions et d'échanges est placée sous le marrainage de Roselyne Bachelot. Des conférences, des tables rondes, des témoignages, des échanges avec le public et des intervenant.e.s de premier plan : un rendez-vous à ne pas rater !

Programme

8h30 : Accueil des participant.e.s

Animation de la journée : Jean-Luc Simon

9h00 : Mot d'accueil par Frédérique Calandra, Maire du 20ème arrondissement et Emmanuelle Rivier, adjointe à la Maire en charge de la vie associative, des Droits de l'homme, de l'accès au droit et de l'égalité femmes-hommes

Ouverture de la journée par Maudy Piot, présidente de FDFa, et Blandine Métayer, marraine de FDFa

Prise de parole de Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes en situation de handicap

Enjeux actuels de la santé des femmes : permettre à toutes l'accès aux soins
Conférence inaugurale par Geneviève Couraud, présidente de la commission « Santé, droits sexuels et reproductifs » du Haut Conseil à l'Egalité femmes-hommes

La santé des femmes : encore une affaire d'hommes ?
Intervention de Catherine Vidal, neurobiologiste, et Muriel Salle, historienne

Table ronde thématique « Remettre la/le patient.e au centre du soin »

Modération : Frédérique Perrotte

Alexis Karacostas, psychiatre et praticien hospitalier

Perrine Millet, gynécologue-obstétricienne

Etre une femme en situation de handicap : se connaître et s'affirmer !, Alicia Jovin, chargée de mission pairémulation et empowerment à la Croix-Rouge

Echanges avec la salle

14h00 : « La femme et le mouvement », Conférence de Georges Vigarello, historien et philosophe

Table ronde thématique « Les questions de santé spécifiques aux femmes »

Modération : Céline Poulet

Santé sexuelle et handicap : quand les représentations font obstacles, Anaïs Haddad, chargée de projet « Prévention des conduites à risque »

Repérage en médecine générale des femmes victimes de violences, Gilles Lazimi, médecin généraliste

Le parcours de soin : des relations d'humain à humain, Solenne Siben, conseillère conjugale et familiale

Offre de soin en gynécologie-obstétrique pour les femmes et les couples en situation de handicap, Blandine Boquet, gynécologue-obstétricien

L'étude handigynéco, Catherine Rey-Quinio, médecin, conseiller médical sur les politiques en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées à l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France

Echanges avec la salle

17h30 : Conclusion par Roselyne Bachelot, marraine du forum

18h00 : fin des débats

Publication

Perte d'audition, comment garder le moral

Article paru dans le magazine Ouïe Dire (journal mutualiste) N° 19, avril 2017

La perte d'audition engendre de nombreux changements, de nouvelles adaptations dans la vie familiale, dans les rapports amicaux, dans la vie professionnelle. Elle oblige à revoir ses habitudes, ses activités et devient un handicap. Garder le moral est essentiel.

Le diagnostic est tombé, l'audition a baissé si fortement qu'entendre devient un handicap avec les difficultés qui l'accompagnent. « Il n'y a pas de recette. Chacun est en face de lui-même et va aborder le handicap plus ou moins bien en fonction des différents facteurs qui dépendent, d'une part, de la façon dont la personne s'est construite dans son histoire, son parcours, et ensuite la façon dont elle est entourée », explique Jean-Luc Simon*, Vice Président du Groupement Français et international des Personnes Handicapées. A t-elle de la famille, des amis ? Comment sont-ils présents, comment réagissent-ils à cette diminution de capacité ?

Réinvestir la vie pour garder le moral

C'est le moteur qui va permettre de ne pas s'installer dans son handicap et de continuer sa vie le plus confortablement possible. « Pour garder le moral, il est important de faire le deuil de l'audition que l'on pouvait avoir auparavant, pour réinvestir sa vie ». Le premier acte, bien sûr, est de s'appareiller. Sans sollicitation, le cerveau perd l'habitude de recevoir des sons et de les interpréter. L'appareillage doit donc se faire très rapidement. Plus tôt il se fait, plus le système auditif sera stimulé et ralentira la progression de la perte auditive et la tentation de l'isolement sera faible. « Il faut se mettre dans de bonnes conditions, dans des environnements où les capacités sont le plus à même de s'exprimer, éviter de se mettre dans une condition de handicap précise Jean-Luc Simon. Pour une personne malentendante, il faut renoncer aux repas de famille, aux grandes tables où elle va se sentir très isolée, voire même exclue, où les choses vont être plus difficiles et privilégier les repas plus intimes ».

S'engager

L'isolement est le plus grand danger pour la personne malentendante. « Pourquoi ne pas partager des moments dans des groupes de malentendants, à travers des associations ? Elle pourra échanger sans que sa déficience soit une barrière. C'est une façon de garder un lien social et de conserver une vie sociale ordinaire, c'est-à-dire d'avoir, ce que j'appelle « des moments d'ordinarité », puisque là, il n'y a que des malentendants et qu'il n'y a donc plus de différences entre les personnes, explique Jean-Luc Simon. Des moments où la personne n'est pas obligée d'expliquer qu'elle a des difficultés pour entendre, ce qu'elle doit souvent faire dans la vie de tous les jours. Ce qui donne de la force pour continuer à vivre dans la différence ». Faire l'aller et retour entre ces deux mondes passe par une acceptation de son handicap. « On peut être révolté et continuer à se bagarrer, à se dépasser, à vivre tout simplement. Il est vrai que c'est aussi un choix que certains font plus facilement que d'autres mais on s'habitue tous à sa propre situation. L'être humain est une machine extraordinaire, qui peut répondre à beaucoup plus de situations qu'il ne pense. Nous avons, à notre disposition, des ressources que nous ne soupçonnons pas et qui se mobilisent au moment nécessaire, où nous devons survivre. Quand on va puiser dans ces ressources là, on découvre ses capacités, et on prend confiance en soi.

*Vivre après l'accident, Conséquences psychologiques d'un handicap physique - Simon Jean-Luc - Editions Chronique sociale

Répartition des activités

Manifestations et événements 2017		
	Date	
1	3/1	Restitution des groupes de travail - IPDS
2	12/1	Gustav Gebels, Australie
3	17/1	Réunion des référents du rapport alternatif
4	18/1	DPI Exec
5	18/1	COSP11
6	27/1	CNCPH CDPH
7	9/1	CA GFPH
8	10/2	Pairémulation Croix Rouge
9	11/2	Rencontre candidats présidentielles, ANPIHM
10	24/2	Droits Culturel, Sénat, CEMAFORÉ.
11	28/2	Interview
12	1/3	Entretien Rapport alternatif
13	8/3	Rencontre candidats présidentielles, PS
14	15/3	Rencontre candidats présidentielles, PS
15	21/3	Rencontre FIRAH
16	22/3	Rencontre candidats présidentielles, PS
17	23/3	Séminaire Emploi EU/Corée, Bruxelles
18	29/3	Rencontre candidats présidentielles, PS
19	30/3	Colloque « Femme, Laïcité, Egalité, Handicap », FDFA
20	30/3	Comité de coordination de la société civile pour la Conférence des Etats Parties
21	5/4	Catherine Naughton, FEPH, Préparation CEP, NY
22	10/4	Présentation du projet Pairémulation de la Croix Rouge
23	13/4	Rencontre candidats présidentielles, PS
24	21/4	Séminaire CFHE
25	25/4	Comité de coordination de la société civile pour la Conférence des Etats Parties
26	28/4	CNCPH CDPH
27	2/5	CA GFPH
28	14/5	Entretien Charlotte Voisin, étudiante
29	15/5	Entretien Aurélie Gaonac'h
30	18/5	Entretien Alicia Jovin, Croix Rouge
31	10/5	Comité de coordination de la société civile pour la Conférence des Etats Parties
32	11/5	Entretien Patrick Gohet
33	11/5	Comité de coordination de la société civile pour la Conférence des Etats Parties
34	12/5	Accueil de Sattar Dulal, DPI Bangladesh
35	12-15/05	Assemblée Générale du Forum Européen des Personnes Handicapées
36	16/5	Entretien avec Alicia Jovin Croix Rouge
37	21/5	Affaires étrangères, Sous-direction ASMER, Marie-Pierre Giron, Lucile DUSSOUBS
38	25/5	CNCPH CDPH
39	6/6	Comité Executif de l'OMPH/DPI
40	8/6	Comité de coordination de la société civile pour la Conférence des Etats Parties
41	12-15/06	Conférence des Etats Parties, New York
42	23/6	CNCPH CDPH
43	24/6	AG Advocacy France
44	24/6	AG ANPIHM
45	26/6	AG GFPH
46	27/6	Prémier séminaire de formation Pairémulation
47	29/6	Colloque Handicap et Médias
48	29/6	8ème Festival International du Court Métrage sur le Handicap
49	5/7	Comité Executif de l'OMPH/DPI
50	7/7	CNCPH CDPH
51	12/7	Entretien Philippe Chervin, FIRAH
52	13/7	c
53	13/7	Comité Executif DPI
54	27/7	Comité Executif DPI
55	29/8	Rencontre Pascale Ribes, APF/CFHE
56	31/8	Rencontre Handeway, Croix Rouge
57	12/9	CA GFPH
58	13/9	Entretien Maudy Piot
59	14/9	CNCPH CDPH
60	19/9	Formation au soutien mutuel, MDPH Laon
61	21/9	Forum Européen Coordination NGOs
62	23/09-06/10	Accueil de Tambo Camara, DPI Mauritanie
63	3/10	CFHE Catalina Devandas
64	7/10	AG CHA, Montpellier
65	11/10	Conférence Espace Ethique, CNAM, Paris
66	12/10	Conférence "Femme, Santé, Handicap", FDFA, Paris, Mairie du 20ème Ar.
67	13/10	CNCPH CDPH
68	15-16/10	Conférence Application de la CDPH, Zagreb
69	17/10	Assemblée Générale DPI Europe, Zagreb
70	19/10	Journée APAHF, Bercy, Paris
71	21/10	Comité Executif DPI
72	24/10	Handeway
73	4/11	Marie Dubost, "Droits et éthique des prestations des services sociaux en Europe
74	15/11	Réunion Directeurs établissement ANPIHM
75	17/11	CNCPH CDPH
76	22/11	Handeway
77	27-29/11	Conférence COCEMFE, Almagro, Espagne
78	1/12	Conférence CFHE
	6/12	4ème Parlement Européen des Personnes handicapées, Bruxelles
79	6/12	« La santé communautaire : le pouvoir par les pairs », CNAM, Paris
80	14/12	Rencontres PEP, La Vilette
81	15/12	CNCPH CDPH
82	13/12	Réunion Directeurs établissement ANPIHM
83	20/12	Comité de coordination de la société civile pour la Conférence des Etats Parties